



FEDE FLASH

N° 151
NOVEMBRE 2018

Conseil d'administration Fédéral

Secrétariat général : Claude LE MERRER a signalé sa difficulté à mener de front sa vie personnelle et la montée en charge de ses responsabilités au niveau régional et départemental des ADEPAPE.

Le C.A. a décidé d'alléger sa tâche au niveau national, en le déchargeant de la responsabilité de Secrétaire général.

Pascal GALAN PEDREGIL, engagé au niveau national depuis l'an 2000, devient secrétaire général de la Fédération à l'unanimité du Conseil Fédéral.

Membres : Dans le prolongement du courrier d'information du 30 Juin 2018, informant de difficultés au sein du CA, Cédric MUNZEMBA et Léo MATHEY ont été exclus, à l'unanimité des membres présents, du Conseil d'Administration en application de l'article 11.4 du règlement intérieur, au motif : « ...d'un comportement propre à nuire au fonctionnement et à l'image de la Fédération ».

Distinction dans l'ordre National du Mérite

Roland WILLOCQ, Président de l'ADEPAQPE de la Meuse, administrateur de la Fédération, a été reçu dans l'ordre National du Mérite, au grade de Chevalier, en reconnaissance de son parcours bénévole au service des ADEPAPE, depuis plus de quarante ans. C'est son parrain, Alain MAZEAU, Vice-Président de la Fédération et Président de l'ADEPAPE du Bas-Rhin, lui-même distingué dans cet ordre, qui lui a épinglé sa distinction.

Les associations de l'URADEPAPE du Grand Est et la Fédération se sont associées à cet hommage. Nous lui renouvelons nos félicitations et nos remerciements pour le travail exemplaire accompli.

Congrès Fédéral 2019 à NANCY



Modifiez votre agenda.

Les dates sont fixées au **Samedi 9 et dimanche 10 Mars 2019**. Elles ont été modifiées en fonction des disponibilités des salles de l'Hôtel de Ville, afin de regrouper, comme en 2010, les lieux de restauration et de travaux et ainsi limiter les déplacements.

Une journée touristique sera organisée le lundi 11 Mars en proximité de Nancy.

Thème du Congrès

2019 est l'année du trentième anniversaire de la déclaration des Droits de l'Enfant, ce sera également le thème du congrès et des contacts sont en cours pour organiser une table ronde avec des personnalités dont les compétences sont reconnues dans ce domaine.

Formation

Le Conseil Fédéral d'Octobre a arrêté le principe de déployer, au niveau des régions, une nouvelle formation intitulée : « **Les missions des représentants des usagers dans les instances après le loi de Mars 2016** ». Elle est à destination des Présidents et des membres des ADEPAPE, appelés à siéger dans les conseils de famille, les commissions de révision de situation et de statut, les commissions d'agrément ; la question de l'entretien des 17 ans y est également évoquée.

Expérimentée en Vendée, avec les associations du Pays de Loire et de Bretagne, cette formation est de nouveau organisée pour la région Ile de France et ADEPAPE de proximité, ainsi que pour les administrateurs de la Fédération les 23 et 24 Novembre prochain.

Elle est programmée en province :

- En Nouvelle Aquitaine au printemps (date à confirmer)
- En région Grand-Est le samedi 22 juin 2019
- Deux autres régions pourraient être programmées.

Le coût prévisionnel à inclure dans une ligne spécifique « formation de représentation dans les instances » est de 200 €/stagiaire pour une organisation de deux demi-journée avec nuitées ou de 120 €/stagiaire pour une organisation sur une journée de 10 h à 17 h. Il convient de parfaire la montée en compétence de nos représentants.

Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents s'est déroulée en présence de 27 ADEPAPE et de 32 personnes.

Certains fidèles ont été empêchés, mais la faiblesse du nombre de représentants pose question sur la poursuite de cette organisation, pourtant fort appréciée des participants.

Le résultat de l'enquête « handicap » a été présenté par Pierre MARIE sur la base d'une quarantaine de réponses reçues. (Cf. document joint).

Le site internet Fédéral en ligne le 10 Novembre 2018

Le site rénové va être mis en ligne. Il est possible que quelques mises à jour soient encore nécessaires, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous signaler toute modifications à apporter.

Par ailleurs, un site ne peut vivre que si on lui donne de la matière, c'est pourquoi la rubrique « actualité » « associations » sera alimentée par les articles que vous voudrez bien nous transmettre afin d'y être intégrés. Cette rubrique remplace le Fédé.com.

Une mise à jour sera effectuée tous les 15 jours. L'information est centralisée au siège de la Fédération.

Quelques règles pour communiquer plus efficacement :

- Les niveaux départemental et régional alimentent leur propre site, avec leur informations. Si celles-ci sont de nature à intéresser le niveau national, il ne faut pas hésiter à renvoyer sur la Fédération
- Le niveau national reste le socle de référence et les informations qui sont publiées sur son site engagent la responsabilité propre de la Fédération

Le crédit photos de la fédération est souvent limité aux Congrès et ne représente pas suffisamment la vie des ADEPAPE, ainsi, nous attendons des photos numériques (2 ou 3 par association) qui permettraient d'animer davantage ce site. Merci d'avance.

**Pétition pour les oubliés
De la République**

Michèle CREOFF et Françoise LABORDE ont publié un livre « Le massacre des innocents ; les oubliés de la république ». Cet ouvrage est disponible sur « Amazon ».

De ce livre découle une pétition adressée au Président de la République. Elle a été relayée par la presse et les intéressées ont été reçues par Madame MACRON.

19 mesures concrètes ont été proposées par les rédacteurs du manifeste pour remettre les besoins fondamentaux de l'enfant au centre du dispositif. La Fédération nationale fait partie des 12 premiers signataires.

Nous vous joignons la pétition, qui est en ligne sur l'adresse suivante : www.actionenfance.org, afin que vous puissiez la signer si vous le souhaitez.

**Recommandations
bonnes pratiques
adoption et parenta-
lités**

Nous avons proposé à la Conférence des Présidents, une révision de notre position sur le thème de l'adoption et des nouvelles parentalités. Les présidents ont amélioré le texte présenté et émis un avis favorable à ce qu'elle devienne la position de notre mouvement.

Vous trouverez ce document ci-joint qui doit être transmis à vos représentants dans les instances concernées.

**Mouvement dans le
réseau**

ADEPAPE 87 : Nous venons d'apprendre que Rémy PUYBAREAU succède à la présidence de l'ADEPAPE de la Haute Vienne, assumée depuis de nombreuses années par René BRONDEAU. Nous adressons tous nos remerciements à René.

ADEPAPE 65 : Michel DO CARMO succède à Patrick BERDAL à la présidence de l'ADEPAPE des Hautes Pyrénées. Tous nos remerciements à Patrick pour ses longues années de Présidence ainsi que son engagement au niveau national.

ADEPAPE 78 : Marine GNAKRY ZEKOU succède à Charlotte SONG à la présidence de l'ADEPAPE des Yvelines.

Nous souhaitons pleine réussite aux nouveaux présidents dans l'exercice de leur mandat.

**Règlement Général
de la protection des
données personnell-
les (RGPD)**

Il s'agit d'une nouvelle réglementation mise en place en France et dans toute l'Europe depuis Mai 2018.

Pour autant, le RGPD ne révolutionne pas le fond du droit de la donnée personnelle en France. Il reprend les principes de la loi informatique et liberté de 1978, notamment les notions de droit d'accès d'un usager à ses données ou de consentement.

Nous ne pouvons que recommander la plus grande vigilance sur la tenue de vos fichiers adhérents informatisés, qui doivent inclure uniquement les données relatives à l'adhésion, suivant les règles définies par la CNIL.